



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le 22/12/2021

SLO

ID : 081-218102572-20211220-2021DEL72-DE

Date de la convocation
14.12.2021

L'an deux mil vingt et un et le vingt décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de "La Gare", sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 21/72

Présents : Mrs DONNEZ, BUONGIORNO, Mme LASSERRE, Mr CAYRE, Mme PAWLACZYK, Mr CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, Mr SOULAGES, Mme BETTINI, Mr BENEZECH, Mmes TEULIER, GHODBANE, DELPOUX, Mrs JALBY, DEMAZURE, Mmes GAVALDA, FARIZON, VABRE, Mrs SALOMON, MASSON, MARIE, SIRVEN, MARTY.

Absents : Mr GALINIÉ procuration à Mme GAVALDA
Mme RAINESON procuration à Mr DONNEZ
Mme MILIN procuration à Mr MARIE
Mme COUVREUR, excusée, Mrs TAUZIN, SARDAINE.

Secrétaire : Mme GHODBANE.

Objet de la délibération

Il convient de fixer pour 2022 les nouveaux tarifs de divers services communaux.

TARIFS DIVERS 2022

Les nouveaux tarifs sont proposés et répertoriés dans l'annexe ci-jointe.

Vu le code général des collectivités,

VU l'avis du bureau municipal en date du 13 décembre 2021,

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APROUVE les divers tarifs, tels que joints en annexe, qui seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2022.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 21 décembre 2021
David DONNEZ,
Maire,

